

Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre



Rapport prix et qualité du service d'assainissement collectif

EXERCICE

2022

Sommaire

TERRITOIRE GENERAL.....	4
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	5
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	10
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	10
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	13
COMMUNES D'ARTANNES, PONT-DE-RUAN, SACHE, THILOUZE ET VILLAINES-LES-ROCHERS	14
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	15
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	15
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	15
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	15
VOLUMES FACTURES	15
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	15
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	15
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	16
RECETTES D'EXPLOITATION.....	17
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	17
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	18
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	19
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	19
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	19
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	19
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	19
COMMUNE D'AZAY-LE-RIDEAU	20
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	21
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	21
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	21
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	21
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	21
VOLUMES FACTURES	21
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	22
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	22
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	23
RECETTES D'EXPLOITATION.....	24
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	24
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	24
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	25
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	26
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	26
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	26
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	26
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	26
COMMUNES DE BREHEMONT, CHEILLE, LA CHAPELLE AUX NAUX, LIGNIERES-DE-TOURAINES, RIGNY-USSE, RIVARENNES ET VALLERES.....	27
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	28
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	28
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	28
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	28

NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	28
VOLUMES FACTURES	29
CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	29
OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	29
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	30
LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	30
RECETTES D'EXPLOITATION.....	31
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	32
TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU DE COLLECTE D'EAUX USEES.....	32
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	33
CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	34
CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	34
CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	34
CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES.....	34
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	34
COMMUNES D'ESVRES-SUR-INDRE ET TRUYES	35
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	36
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	38
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	39
COMMUNES DE MONTS, MONTBAZON ET VEIGNE	42
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	43
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	45
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	47
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	48
COMMUNE DE SAINT-BRANCHS	50
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	51
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	53
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	54
COMMUNE DE SORIGNY	57
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	58
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	59
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	61
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	63
COMMUNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS.....	64
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	65
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	66
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	68
COMMUNE DE VILLEPERDUE.....	70
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	71
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	71
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	73
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	75

Territoire général



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Organisation administrative du service

La Communauté de communes organise le service public d'assainissement collectif de l'ensemble des communes du territoire.

Estimation de la population desservie

54 378 habitants

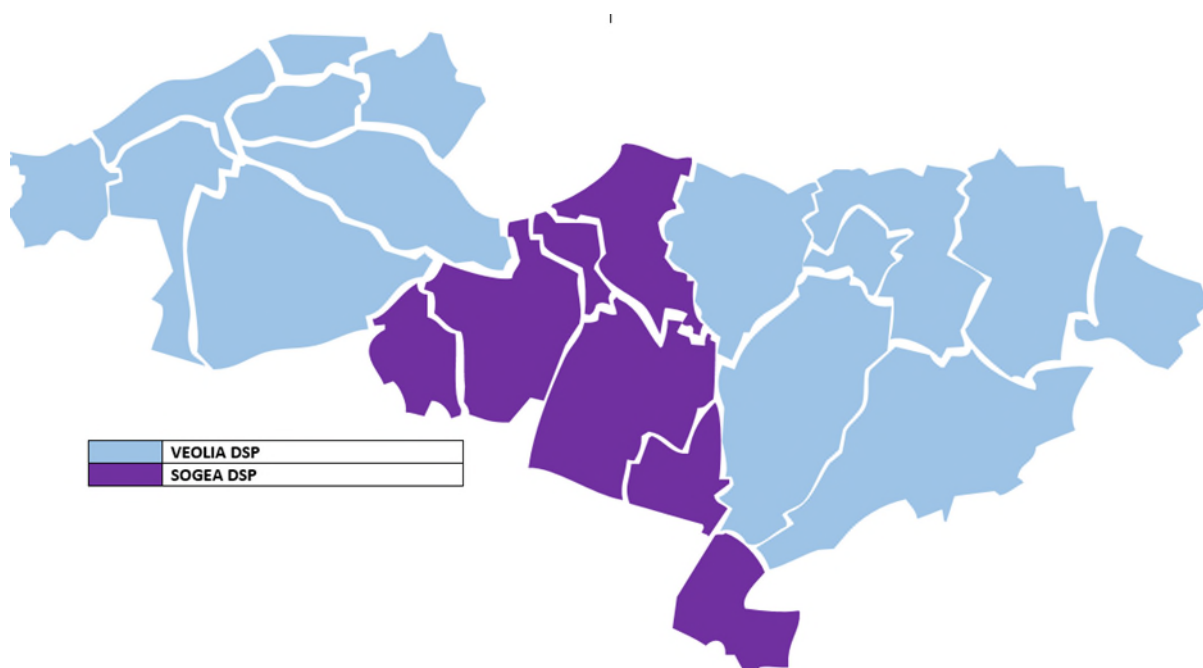
Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU pour les communes :

- d'Azay-le-Rideau
- de Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes et Vallères
- d'Esvres-sur-Indre et Truyes
- de Monts, Montbazou et Veigné
- de Saint-Branches
- de Sorigny

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA pour les communes de :

- Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze et Villaines-les-Rochers ;
- Sainte-Catherine-de-Fierbois ;
- Villeperdue.



Organisation des services



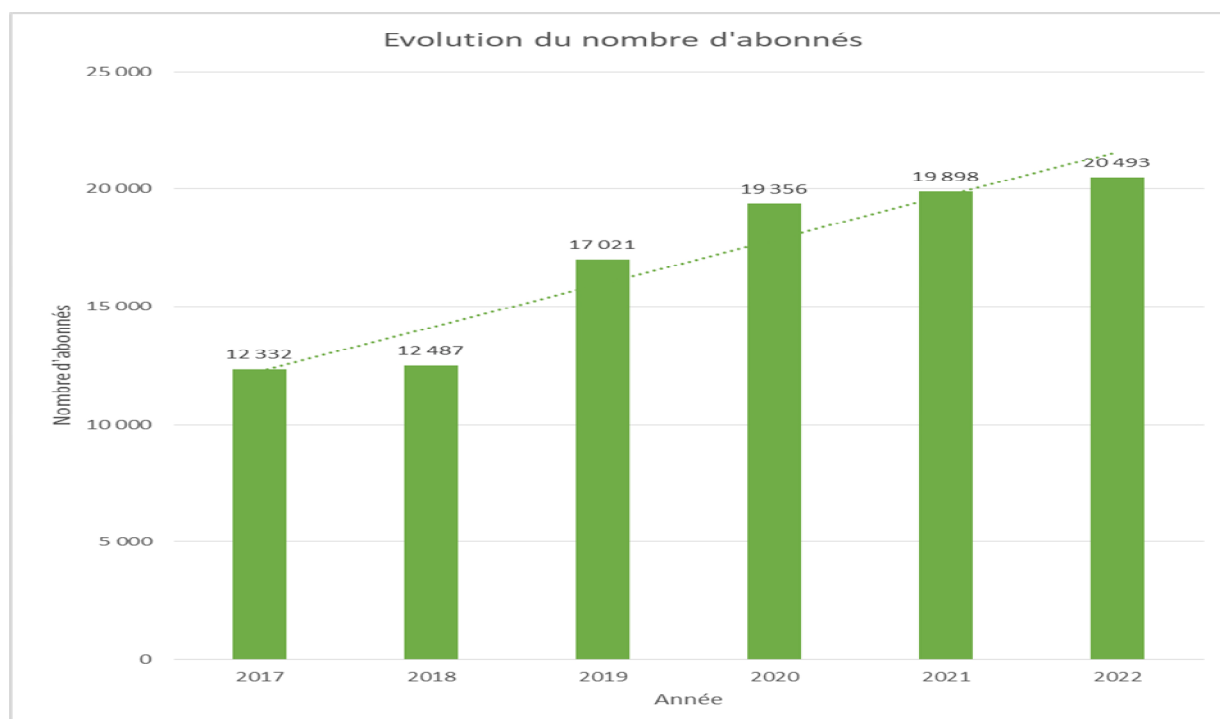
Le contenu et la durée des contrats sont détaillés pour chaque service.

Les faits marquants en 2022

Renégociation des contrats de délégation de service public des communes de Saint-Branchs, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sorigny et Villeperdue.

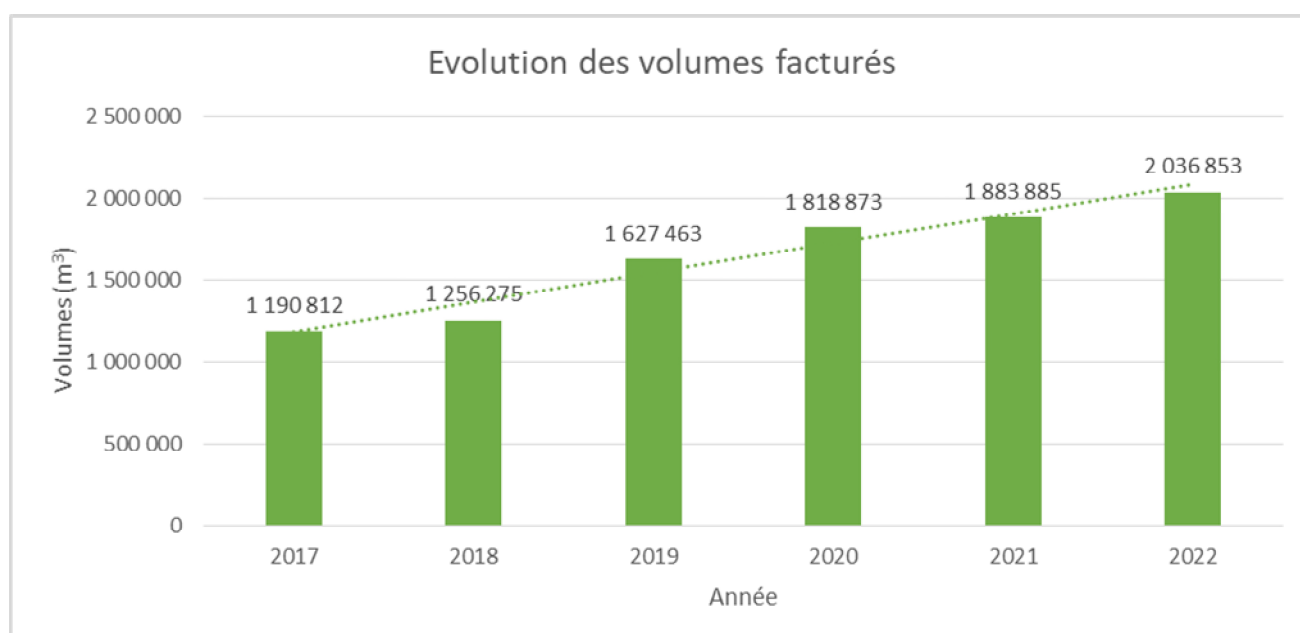
Nombre d'abonnements

Service	2021	2022	Variation
Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze, Villaines-les-Rochers	2 739	2 892	5,6%
Azay-le-Rideau	1 537	1 573	2,3%
Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Vallères	2 329	2 358	1,2%
Esvres, Truyes	2 717	2 778	2,2%
Monts, Montbazou, Veigné	8 377	8 626	3,0%
Saint-Branches	653	667	2,1%
Sainte-Catherine-de-Fierbois	278	281	1,1%
Sorigny	922	969	5,1%
Villeperdue	346	349	0,9%
Total	19 898	20 493	3,0%



Volumes facturés

Service	2021	2022	Variation
Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze, Villaines-les-Rochers	232 946 m ³	205 847	-11,6%
Azay-le-Rideau	150 506 m ³	165 748 m ³	10,1%
Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Vallères	136 510 m ³	184 040 m ³	34,8%
Esvres, Truyes	349 449 m ³	271 163 m ³	-22,4%
Monts, Montbazou, Veigné	792 556 m ³	947 921 m ³	19,6%
Saint-Branchs	67 749 m ³	68 497 m ³	1,1%
Sainte-Catherine-de-Fierbois	21 425 m ³	19 963 m ³	-6,8%
Sorigny	104 384 m ³	145 200 m ³	39,1%
Villeperdue	28 360 m ³	28 744 m ³	1,4%
Total	1 883 885 m³	2 036 853 m³	8,1%



Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	417,3 km	421,1 km

Le réseau est de type séparatif et unitaire.

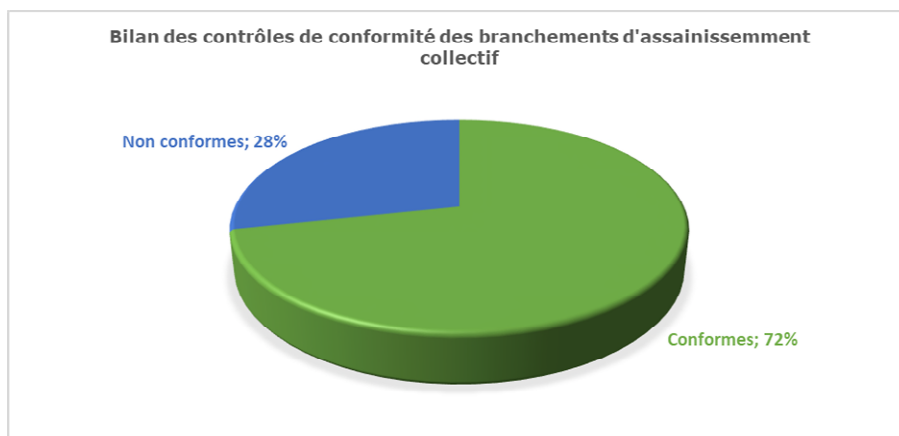
Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère les stations d'épuration suivantes :

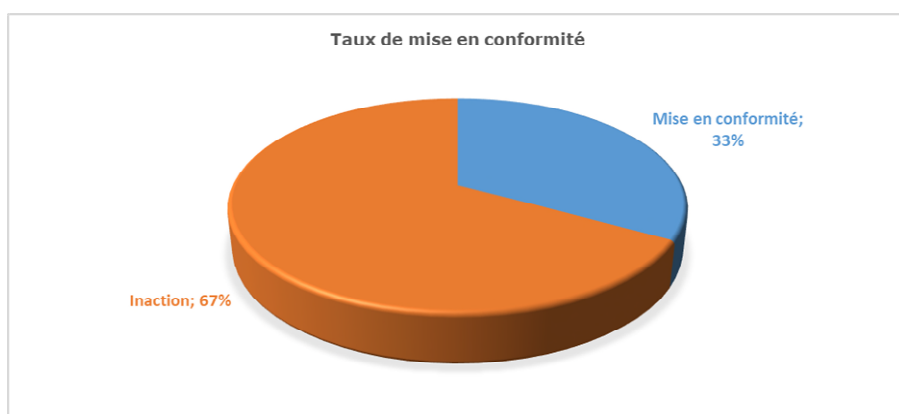
- Les Grands Regains à Esvres-sur-Indre : 3 500 EH
- Les Bourroux à Montbazou : 12 000 EH
- l'Ormeau Fleury à Monts : 12 000 EH
- Grandin à Saint-Branches : 800 EH
- La Saulaie à Saint Branches : 750 EH
- Les près Gateaux à Sainte-Catherine-de-Fierbois : 650 EH
- ISOPARC à Sorigny : 4 000 EH
- La Croix Gâteau à Truys : 3 000 EH
- La Varenne à Villeperdue : 1 100 EH
- La Calotte à Lignières-de-Touraine : 3 000 EH
- La Chapelle Saint-Blaise à Cheillé : 900 EH
- Le Peu à Cheillé : 500 EH
- Charrière à Azay-le-Rideau : 7 000 EH
- La Chataigneraie à Saché : 11 500 EH
- Les Briants à Artannes : 110 EH

Contrôles des branchements d'assainissement

Au cours de l'année 2022, 657 contrôles de branchement ont été réalisés dans le cadre des ventes immobilières : 72 % se sont révélés conformes.



Sur les 28 % non conformes, 33 % ont été mis en conformité.



TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fixation des tarifs en vigueur

La part collectivité est fixée par le conseil communautaire.

La part délégataire est fixée par le contrat, et indexée annuellement par application de la formule d'indexation contractuelle.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Etat...). Le service est assujetti à la TVA.

Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- une partie fixe dite « abonnement »
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable
- la redevance modernisation des réseaux, fixée par l'Agence de l'Eau et proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance, semestriellement.

Les volumes sont relevés deux fois par an. Les consommations sont payables au vu de relevés.

Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes facturation	1 980 197 €	1 905 909 €	-3,6%
Autres (PAC)	466 180 €	477 590 €	2,4%
TOTAL	2 446 377 €	2 383 499 €	-2,6%

Elles sont détaillées pour chaque service.

Recettes de l'exploitant

Elles sont détaillées pour chaque contrat.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales.

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Il est détaillé pour chaque service.

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Travaux engagés au cours de l'exercice

Commune	Désignation	Montant
Artannes	Renouvellement rue de la Fontaine aux Mères	12 217 €
	ZAC du Clos Bruneau	44 560 €
Azay-le-Rideau	Traitement H2S	20 000 €
	Renouvellement regards rue Adélaïde	15 165 €
Cheillé	Renouvellement route de Chinon	96 617 €
Esvres	Transfert effluents vers STEP	431 826 €
	Les Reçais, Le Paradis	1 091 942 €
	Cité Louis Germain	54 710 €
Montbazoin	Renouvellement rue de la Baffauderie	89 313 €
Lignières-de-Touraine	Rue de Rigny-Ussé	3 750 €
	Clos du Four	12 444 €
Sainte-Catherine-de-Fierbois	Extension les Perruches	189 299 €
Sorigny	Rue des Lilas	65 283 €
	Nouis	17 465 €
	Chemin de Caroline, Tour d'Isoré	66 132 €
Saché	Renouvellement regards béton chemin de la Croix Billette	5 000 €
Truyes	Allée du Clos Paradis	158 425 €
Veigné	Rue de l'Egalité, allée de la Robinetterie	114 375 €
Villeperdue	Réhabilitation PR Champs Gilbert	117 215 €
		2 605 938 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022
Encours de la dette au 31 décembre	3 937 345,28 €
Capital remboursé	349 686,23 €
Intérêts	132 237,24 €

Amortissements réalisés

	2022
Amortissements actif	1 469 841,26 €
Amortissements passif	529 214,77 €

Communes d'Artannes, Pont-de-Ruan, Saché, Thilouze et Villaines-les- Rochers



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

8 185 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession confiée à SOGEA.

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

	2021	2022	Variation
Abonnements	2 739	2 892	5,6%

Volumes facturés

	2021	2022	Variation
Volume total facturé aux abonnés	232 946 m ³	205 847 m ³	-22,4%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	46 912 ml	46 912 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 2 stations d'épuration :

- station d'épuration de la Chataigneraie à Saché : 11 500 EH
- station d'épuration des Briants à Artannes : 110 EH

Prescriptions de rejet de la station de la Chataigneraie

Autorisation du 19/09/2006

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
NTK	10
Pt	1

Quantité de boues produites issues de cet ouvrage

	2021	2022
Quantité de boues produites en t de matière sèche	260,4	223,3

Quantité de boues évacuées issues de cet ouvrage

	2021	2022
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	308,7	436,9

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

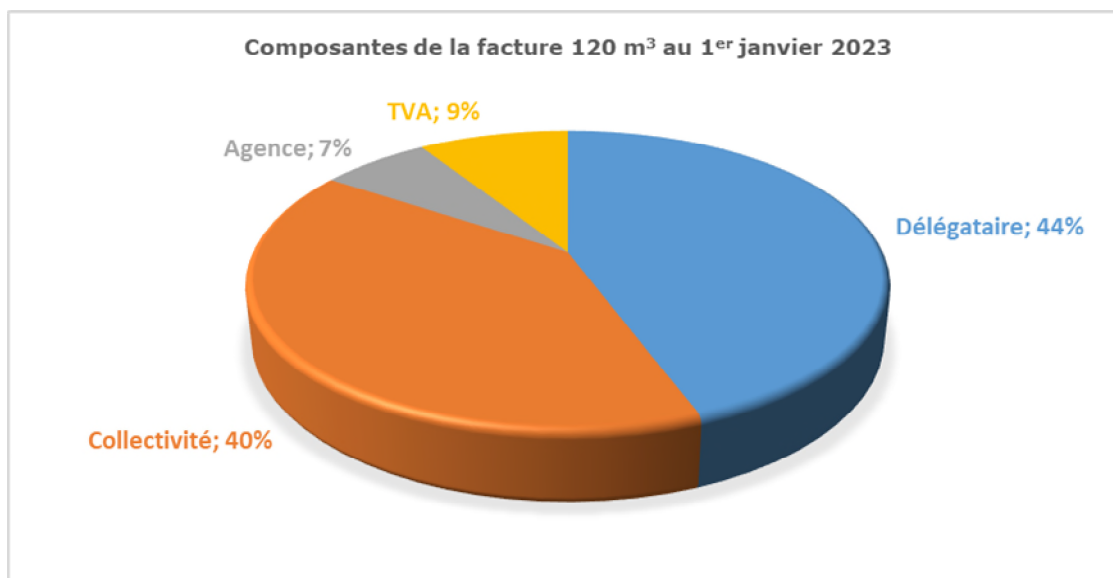
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	48,79 €	50,61 €	3,7%
Part proportionnelle	Le m ³	0,6271 €	0,6505 €	3,7%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10%	10%	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} janvier 2022	1^{er} janvier 2023
Délegataire	124,04 €	128,67 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	25,93 €	26,40 €
Total	285,25 €	290,35 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,42 €.



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	307 884 €	267 292 €	-13,2%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	301 660 €	295 017 €	-2,2%
Autres recettes	63 873 €	73 434 €	14,9%
Travaux exclusifs	23 742 €	36 470 €	53,6%
Produits accessoires	6 280 €	8 610 €	37,1%
Total des recettes	395 555 €	413 531 €	4,5%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	30

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Commune d'Azay-le-Rideau

Azay
le Rideau

Touraine Val de l'Indre

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

3 600 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service en vertu d'un contrat passé avec VEOLIA le 1^{er} janvier 2022 et qui prend fin le 31 décembre 2027.

Un avenant a modifié le contrat.

Avenant	Date	Objet
1	15/11/2022	Compostage des boues

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Domestiques	1 537	1 573	
Non domestiques	0	0	
Total général	1 537	1 573	2,3%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Aux abonnés domestiques	150 506 m ³	165 748 m ³	
Aux abonnés non domestiques	0	0	
Volume total facturé aux abonnés	150 506 m³	165 748 m³	10,1%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	28 019 ml	27 979 ml
dont gravitaire	25 097 ml	25 057 ml
dont refoulement	2 922 ml	2 922 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère la station de Charrière de 7 000 EH de type boues activées.

Capacités nominales de la station d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	420 kg/j	1 350 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration du 25/09/2007

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage, produites

	2021	2022
Quantité de boues produites en t de matière sèche	61,5	93,0

Quantité de boues issues de cet ouvrage, évacuées

	2021	2022
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	93,4	100,8

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

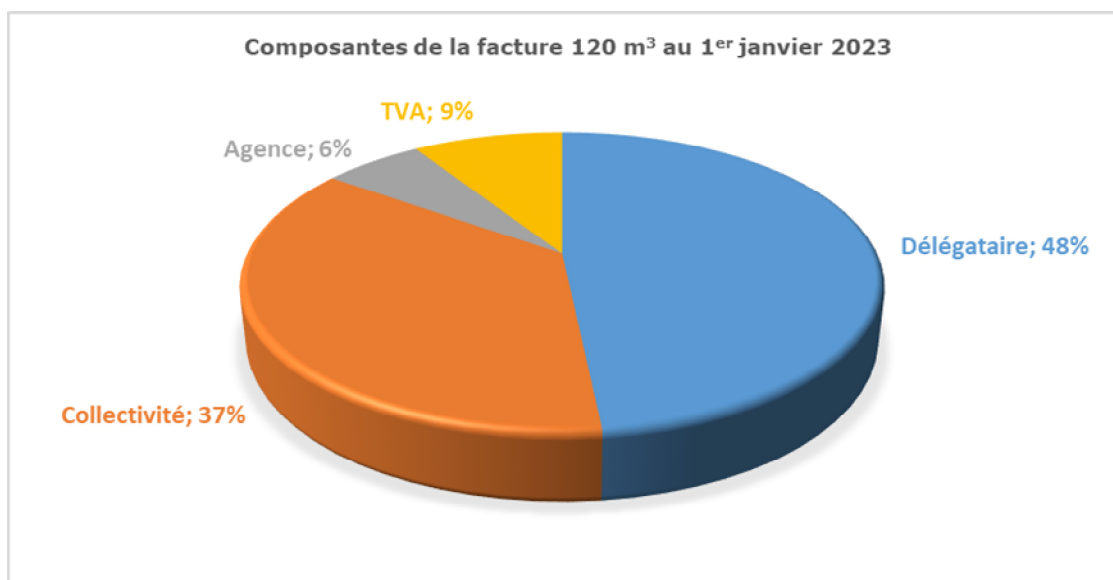
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	30,00 €	30,73 €	2,4%
Part proportionnelle	Le m ³	1,000 €	1,024 €	2,4%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Délégataire	150,00 €	153,61 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	28,52 €	28,89 €
Total	313,80 €	317,78 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,65 €.



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	168 611 €	176 612 €	
Régularisations	- 1 511 €	-14 499 €	
Total des recettes de facturation	167 100 €	162 113 €	-2,9%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	176 535 €	191 584 €	
Régularisations	-943 €	14 341 €	
Total des recettes de facturation	175 592 €	205 925 €	17,3%
Travaux exclusifs	11 011 €	8 740 €	
Produits accessoires	443 €	231 €	
Total des recettes	187 046 €	214 896 €	14,9%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	30

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

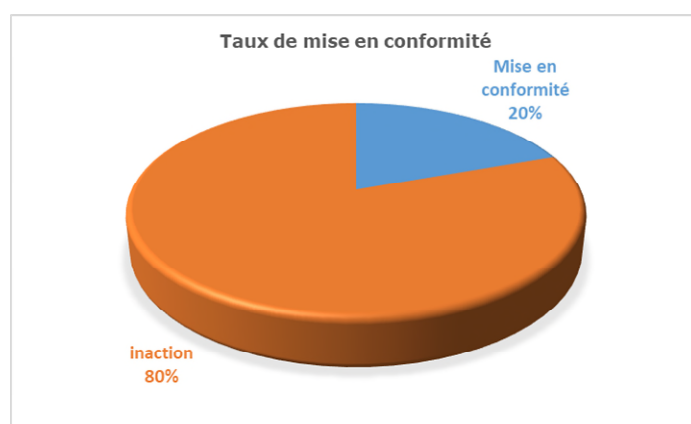
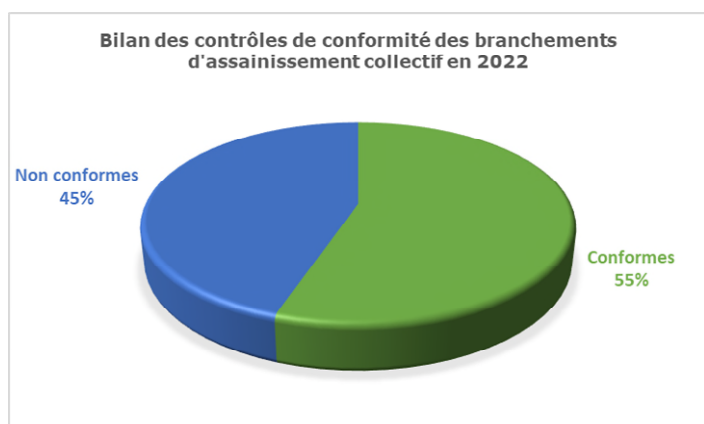
	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	46
Nombre de non-conformités identifiées	22
Nombre de mises en conformités effectuées	4



Communes de Bréhémont, Cheillé, La Chapelle aux Naux, Lignières-de- Touraine, Rigny-Ussé, Rivarennnes et Vallères



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

7 337 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service en vertu d'un contrat passé avec VEOLIA le 1^{er} janvier 2020 et qui prend fin le 31 décembre 2027.

Un avenant est venu modifier le contrat :

Avenant	Date	Objet
1	22/09/2022	Intégration de deux postes de relevage

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022
Domestiques	2 329	2 358
Non domestiques	0	0
Total général	2 329	2 358

Commune	2021	2022	Variation
Bréhémont	266	268	0,8%
Cheillé	684	695	1,6%
La Chapelle aux Naux	28	29	3,6%
Lignières de Touraine	492	490	-0,4%
Rigny-Ussé	181	179	-1,1%
Rivarennes	256	271	5,9%
Vallères	422	426	0,9%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturé aux abonnés	136 510 m ³	184 040 m ³	34,8%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	79 832 ml	79 718 ml
dont gravitaire	56 494 ml	56 380 ml
dont refoulement	23 338 ml	23 338 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Les effluents des communes de Bréhémont, La Chapelle aux Naux, Lignières-de-Touraine et Vallères sont traités par la station d'épuration de Lignières-de-Touraine, de type boues activées d'une capacité de 3 200 EH.

Prescriptions de rejet

Déclaration du 02/09/2008

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues produites

	2021	2022
Quantité de boues en t de matière sèche	46,0	46,7

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Quantité de boues en t de matière sèche	24,2	41,8

Les effluents de la commune de Cheillé sont traités par :

- la station d'épuration de Saint-Blaise, de type boues activées d'une capacité de 900 EH ;
- La station d'épuration du Peu de type filtre planté de roseaux d'une capacité de 500 EH

Capacités nominales de la station d'épuration de La Chapelle Saint Blaise

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	54 kg/j	180 m³/j

Prescriptions de rejet

Déclaration du 29/06/2009

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	92
MES	30
NGL	35
Pt	5

Quantité de boues issues de cet ouvrage, produites et évacuées

	2021	2022
Quantité de boues produites en t de matière sèche	0,694	7,8

Les effluents des communes de Rigny-Ussé et Rivarennnes sont traités par la station d'Avoine.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

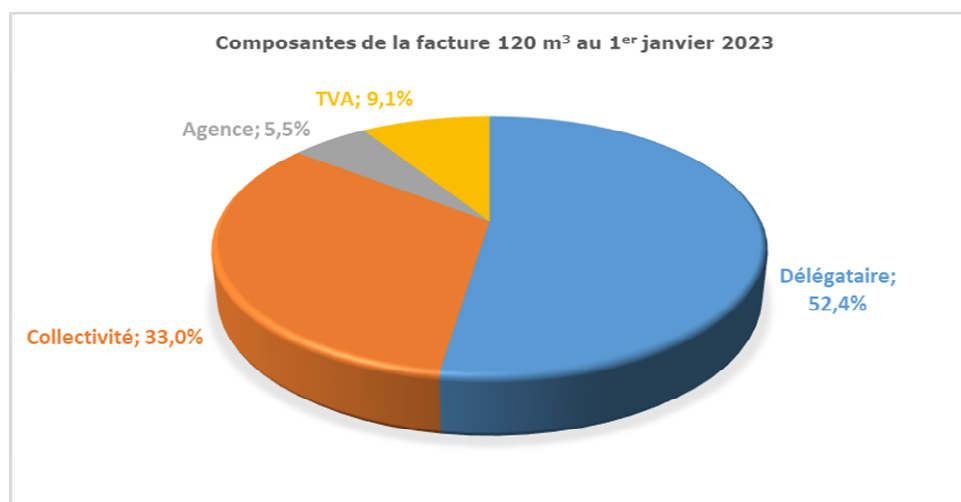
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	49,79 €	52,42 €	5,3 %
Part proportionnelle	Le m³	1,0062 €	1,0979	9,1 %
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34 €	34 €	-
Part proportionnelle	Le m³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m³	0,16 €/m³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Délégataire	170,53 €	184,17 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	30,58 €	31,94 €
Total	336,39 €	351,39 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,93 €.



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	246 812 €	187 096 €	
Régularisations	-74 113 €	10 075 €	
Total des recettes de facturation	172 700 €	197 171 €	14,2%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	349 463 €	271 354 €	
Régularisations	-58 159 €	16 772 €	
Total des recettes de facturation	291 304 €	288 126 €	-1,1%
Travaux exclusifs	21 199 €	28 037 €	
Produits accessoires	16 €	1 541 €	
Total des recettes	312 519 €	317 704 €	1,7%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	90 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	3
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	28

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

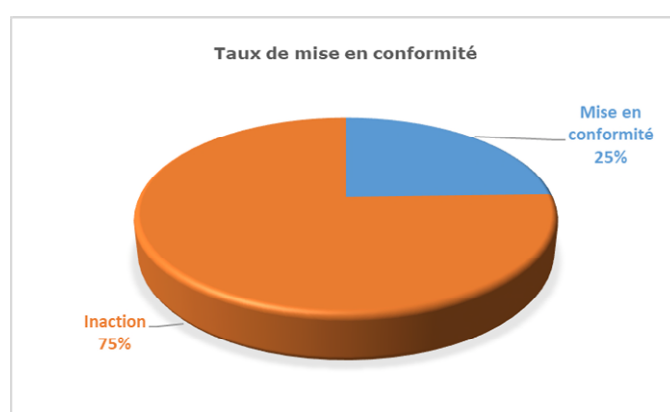
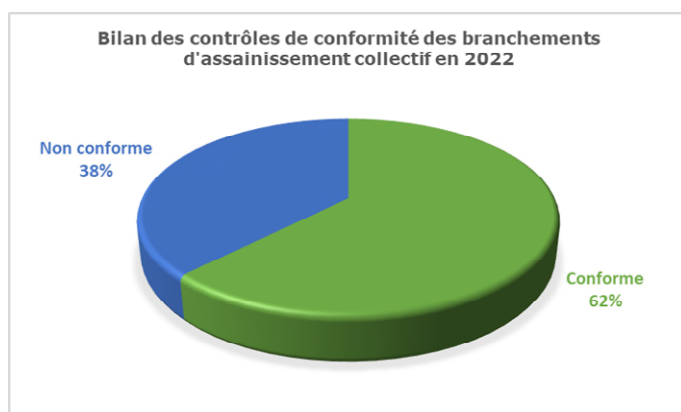
	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	225 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	83
Nombre de non-conformités identifiées	30
Nombre de mises en conformités effectuées	8



Communes d'Esvres-sur-Indre et Truyes



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

8 712 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2027.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Esvres	1 923	1 946	1,2%
Truyes	794	832	4,8%
Total général	2 717	2 778	2,2%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturé aux abonnés	349 449 m³	271 163 m³	-22,4%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	54 505 ml	54 794 ml
dont gravitaire	43 409 ml	43 801 ml
dont refoulement	11 096 ml	10 993 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère :

- une station d'épuration de type boues activées, d'une capacité de 3 500 EH, située aux Grands Regains à Esvres
- une station d'épuration de type boues activées, d'une capacité de 3 000 EH, située à la Croix Gâteau à Truyes
- le filtre à sable de Champgault : 80 EH
- le filtre à sable de la Basse Huaudière : 70 EH
- le filtre à sable de la Haute Huaudière : 80 EH

Capacités nominales de la station d'épuration des Grands Regains

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt	Débit
Capacité	210 kg/j	438 kg/j	205 kg/j	53 kg/j	14 kg/j	780 m³/j

Prescriptions de rejet de la station des Grands Regains

Déclaration du 13/12/2002

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité des boues issues de cet ouvrage

	2021	2022
Quantité de boues produites en t de matière sèche	58,1	52,4

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Quantité de boues en t de matière sèche	51,3	86,7

Capacités nominales d'épuration de la station de la Croix Gâteau

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	180 kg/j	547 m³/j

Prescriptions de rejet de la station de la Croix Gâteau

Le milieu récepteur est l'Indre.

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de la station de la Croix Gâteau.

	2021	2022
Boues produites en t de matière sèche	22,0	17,8

Quantité de boues évacuées de la station de la Croix Gâteau.

	2021	2022
Boues évacuées en t de matière sèche	28,6	13,5

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

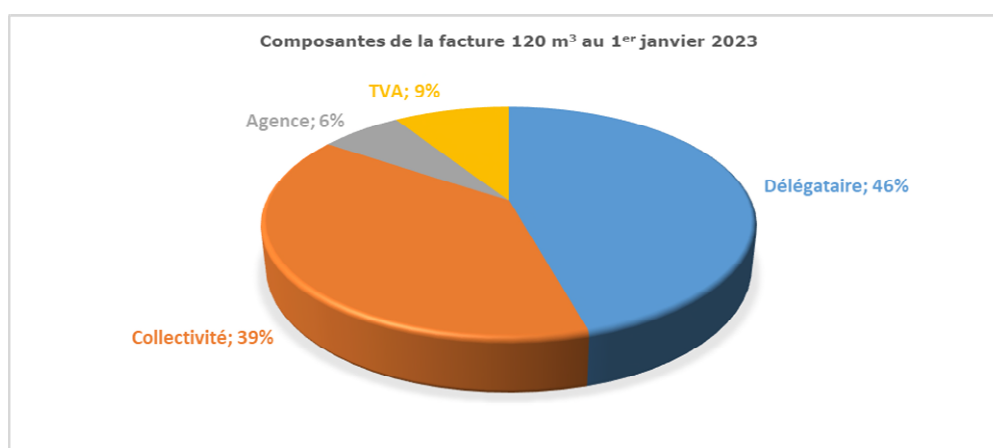
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	23,00 €	23,71 €	3,1%
Part proportionnelle	Le m ³	0,910 €	0,938 €	3,1%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,6840 €	0,6840 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10%	10	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Exploitant	132,20 €	136,27 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	26,75 €	27,16 €
Total	294,23 €	298,71 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,49 €.



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	285 099 €	289 300 €	
Régularisations	19 664 €	-13 586 €	
Total des recettes de facturation	304 764 €	275 714 €	-9,5%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes de facturation	349 703 €	315 744 €	
Régularisations	26 083 €	- 8079 €	
Total des recettes de facturation	375 786 €	307 665 €	-18,1%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	48 002 €	26 242 €	
Produits accessoires	550 €	572 €	
Total des recettes	424 338 €	334 479 €	-21,2%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	2
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	27

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2022
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

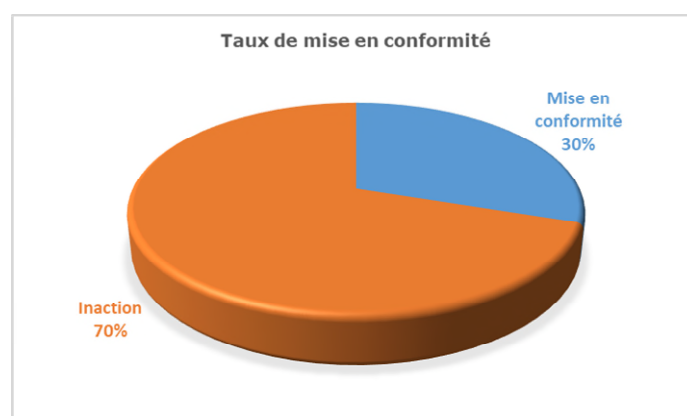
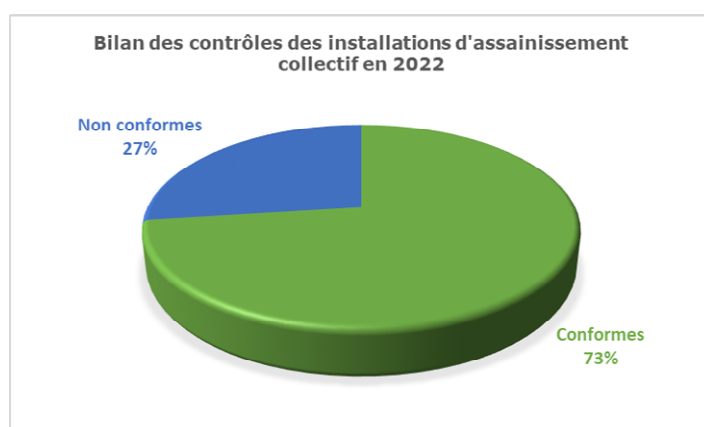
	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	85
Nombre de non-conformités identifiées	23
Nombre de mises en conformités effectuées	7



Communes de Monts, Montbazon et Veigné



VILLE DE
Monts



VEIGNÉ



VILLE VERTE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

19 193 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2019 et dont la durée est de 9 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, SIG, traitement et suivi agronomique des boues.

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Nombre d'abonnements

Commune	2021	2022	Variation
Monts	3 284	3 342	1,8%
Montbazou	2 133	2 177	2,1%
Veigné	2 960	3 107	5,0%
Total	8 377	8 626	2,9%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturé aux abonnés	792 556 m ³	947 921 m ³	19,6%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	154 099 ml	154 132 ml
Dont unitaire	2 129 ml	2 129 ml
Dont séparatif	151 970 ml	152 003 ml
Dont gravitaire	123 410 ml	123 054 ml
Dont refoulement	28 560 ml	28 949 ml

Le réseau est de type séparatif et unitaire.

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère :

- la station d'épuration de l'Ormeau Fleury, de type boues activées, de capacité de 12 000 EH, sur la commune de Monts.
- la station d'épuration des Bourroux de type boues activées, d'une capacité de 12 000 EH, sur la commune de Montbazou.

Dans les deux cas, les boues sont chaulées avant épandage agricole.

La station de l'Ormeau Fleury

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	720 kg/j	2 840 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Le milieu récepteur est l'Indre.

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues produites par cet ouvrage

	2021	2022
Boues produites en t de matière sèche	158,6	132,1

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Boues évacuées en t de matière sèche	209,1	151,0

Station des Bourroux

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt	Débit
Capacité	720 kg/j	1 800 kg/j	840 kg/j	180 kg/j	48 kg/j	2 750 m³/j

Prescriptions de rejet

Autorisation du 18 janvier 2012

Milieu récepteur du rejet : l'Indre

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
NGL	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2021	2022
Quantité de boues produites en t de matière sèche	200,4	182,3

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Quantité de boues évacuées en t de matière sèche	233,2	124,9

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

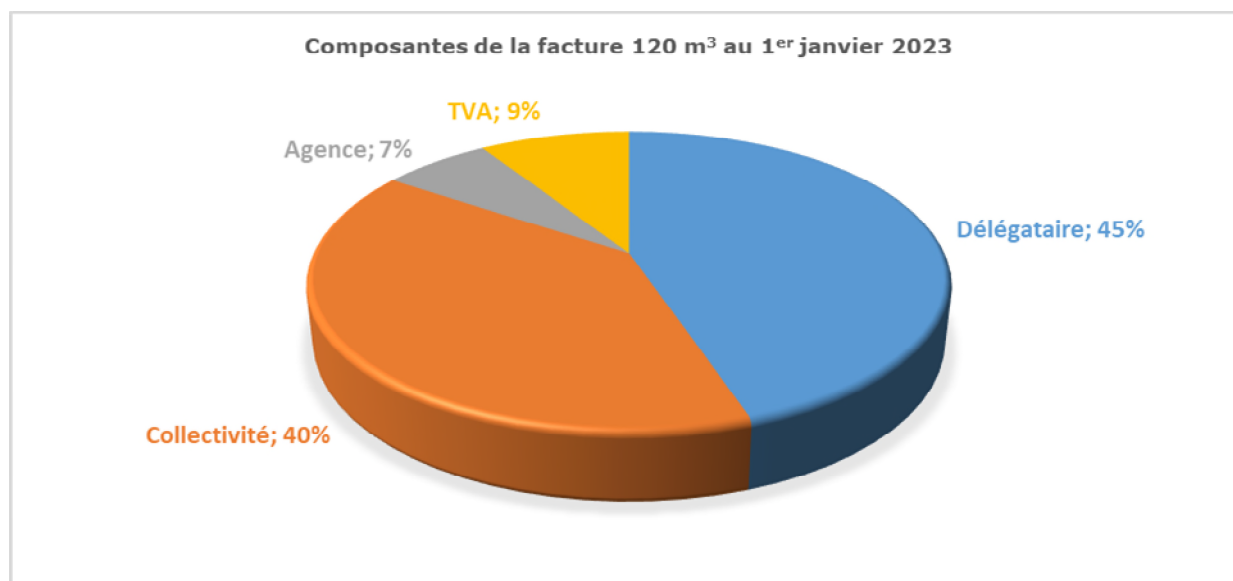
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Abonnement		32,24 €	33,76 €	4,7%
Part fixe	Le m³	0,779 €	0,815 €	4,6%
Part proportionnelle				
Part de la collectivité				
Abonnement		34,00 €	34,00 €	-
Part fixe	Le m³	0,684 €	0,684 €	-
Part proportionnelle				
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m³	0,16 €/m³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} janvier 2022	1^{er} janvier 2023
Exploitant	125,72 €	131,56 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	26,10 €	26,68 €
Total	287,10 €	293,52 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,45 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes	1 113 660 €	742 802 €	
Régularisations	-313 151 €	0	
Total des recettes de facturation	800 510 €	742 802 €	-7,2%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes	1 176 463 €	796 875 €	
Régularisations	-341 071 €	0	
Total des recettes de facturation	835 393 €	796 875 €	-4,6%
Travaux exclusifs	103 045 €	100 988 €	
Produits accessoires	1 958 €	2 681 €	
Total des recettes	940 396 €	900 544 €	-4,2%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	4
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	14
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	94

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2022
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

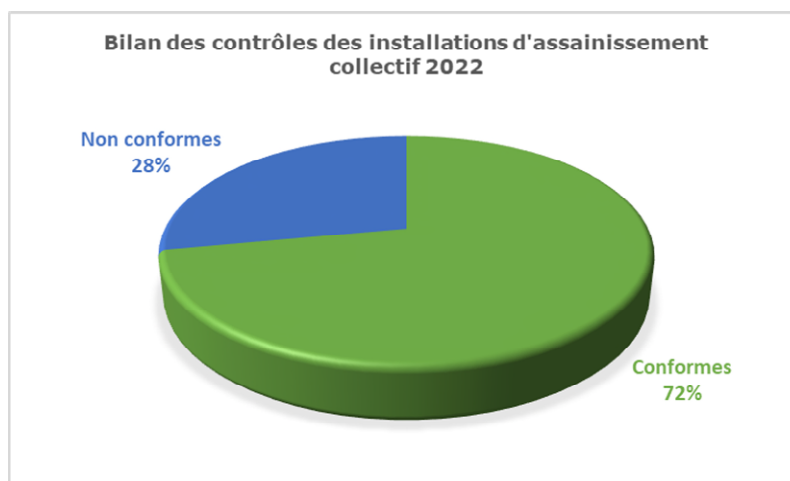
	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	430 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	323
Nombre de non-conformités identifiées	91
Nombre de mises en conformités effectuées	39



Commune de Saint-Branchs

COMMUNE DE
Saint-Branchs

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

1 736 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2014 et dont la durée est de 8 ans.

Avenant	Date	Objet
1	01/07/2014	Transfert du contrat à la CCVI
2	16/12/2021	Prolongation du contrat au 31/12/2022

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Domestiques	653	667	
Non domestiques	0		
Total général	653	667	2,1%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturé aux abonnés	67 749 m³	68 497 m³	1,1%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	14 969 ml	14 969 ml
dont gravitaire	10 225 ml	10 225 ml
dont refoulement	4 744 ml	4 744 ml

Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère deux stations d'épuration de disques biologiques :

- la station de la Saulaie : 700 EH
- la station de Grandin : 800 EH

Capacités nominales d'épuration

Station de Grandin

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	48 kg/j	120 m ³ /j

Station de la Saulaie

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	42 kg/j	105 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Station de Grandin

Déclaration du 17 juillet 2006

Milieu récepteur du rejet : le Mouru

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO5	25
DCO	90
MES	30
Nk	40
Pt	2

Quantités de boues produites

	2021	2022
Grandin	3,1 t	0,534 t
La Saulaie	4,1 t	0,450 t

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Grandin	3,1 t	0,534 t
La Saulaie	4,1 t	0,450 t

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

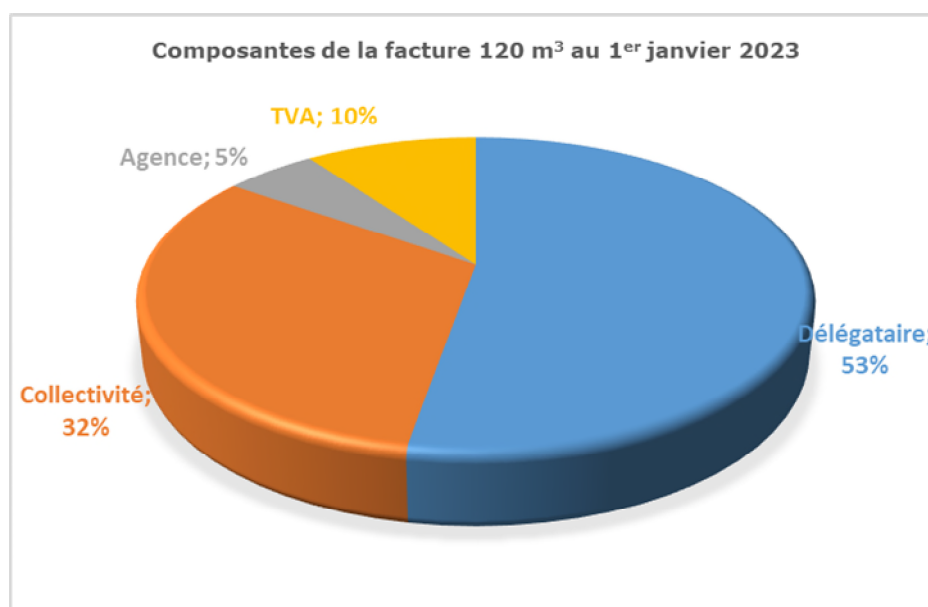
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	46,27 €	41,00 €	-11,4%
Part proportionnelle	Le m ³	0,651 €	1,25 €	92,0%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	-
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Exploitant	124,39 €	191,00 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	25,96 €	32,63 €
Total	285,63 €	358,91 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 2,99 €.



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes	63 048 €	64 175 €	
Régularisations	9 559 €	235 €	
Total des recettes	72 607 €	64 410 €	-11,3%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes	58 676 €	68 805 €	
Régularisations	11 632 €	2 823 €	
Total des recettes	70 308 €	71 628 €	1,9%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	0	9 734 €	
Produits accessoires	144 €	45 €	
Total des recettes	70 452 €	81 407 €	15,5 %

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
	TOTAL	120	109

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2022
Conformité à la directive européenne	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %

Conformité de l'évacuation des boues

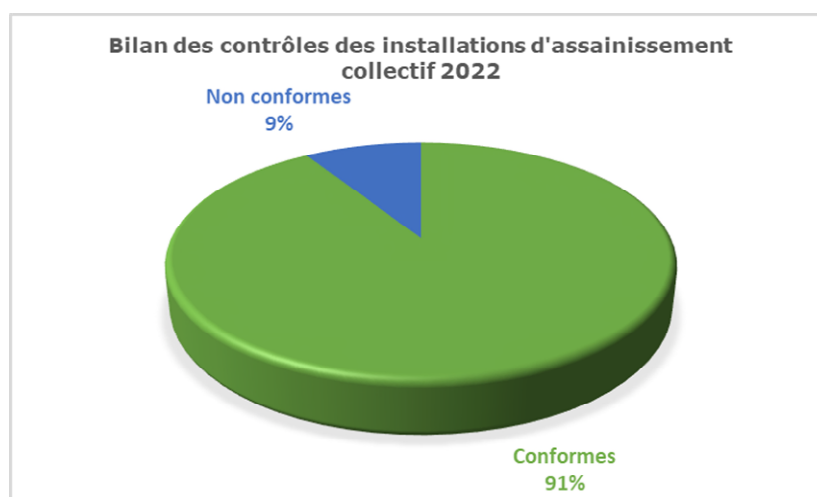
Sans objet

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	23
Nombre de non-conformités identifiées	2
Nombre de mises en conformités effectuées	2



Commune de Sorigny



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

2 828 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2012 et dont la durée est de 10 ans.

Avenant	Date	Objet
1	16 /12/2013	Prise en charge de 3 postes et diagnostic permanent du réseau
2	16/12/2013	Transfert du contrat à la CCVI
3	09/06/2015	Assujettissement à la TVA des surtaxes du délégataire
4	16/12/2021	Prolongation du contrat au 31/12/2022
5	16/05/2022	Intégration des postes de Nouys, Netilly et l'Officière

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, SIG, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Domestiques	922	969	
Non domestiques	0		
Total général	922	969	5,1%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturés aux abonnés	104 384 m³	142 500 m³	39,1%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	26 945 ml	28 491 ml
dont gravitaire	20 190 ml	20 672 ml
dont refoulement	6 755 ml	7 819 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration d'Isoparc, de type boues activées avec filtration membranaire, de capacité de 4 000 EH, sur la commune de Sorigny.

Le milieu récepteur est l'Indre.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	240 kg/j	1 350 m ³ /j

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2021	2022
Boues produites en t de matière sèche	42,7	31,5

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	25,4	21,3

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

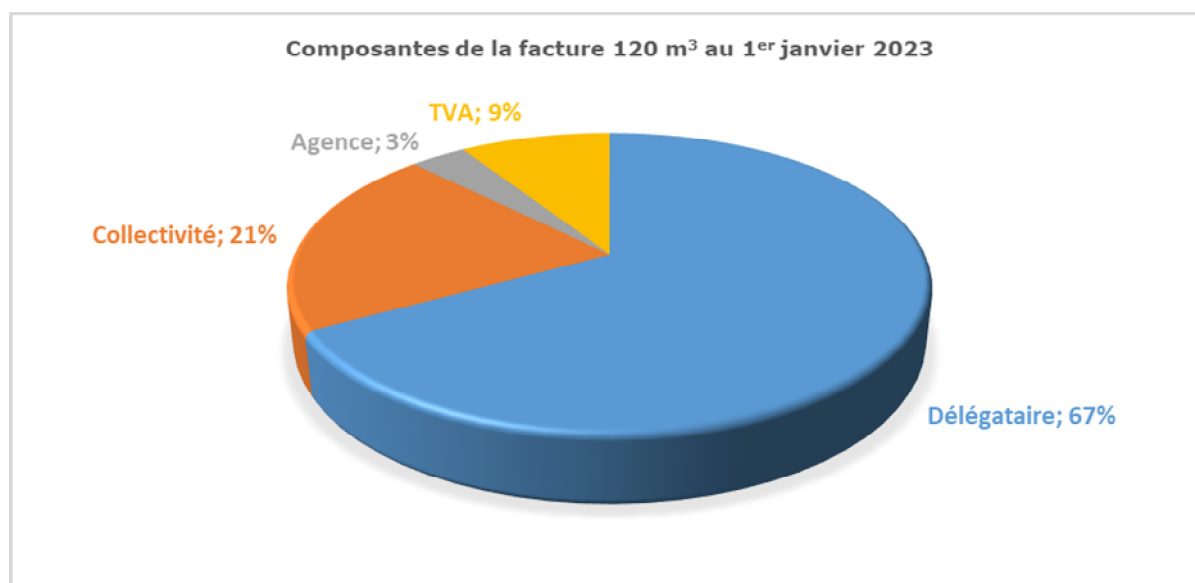
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	52,39 €	71,00 €	35,5%
Part proportionnelle	Le m ³	1,450 €	2,55 €	75,9 %
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	%
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} janvier 2022	1^{er} janvier 2023
Exploitant	226,39 €	377,00 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	36,16 €	51,23 €
Total	397,83 €	563,51 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 4,70 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes	92 696 €	121 902 €	
Régularisations	5 932 €	5 621 €	
Total des recettes	98 628 €	127 523 €	29,3%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes	173 968 €	244 540 €	37,4%
Régularisations	14 665 €	14 719 €	
Total des recettes	188 633 €	259 259 €	37,4%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	13 804 €	32 330 €	
Produits accessoires	204 €	74 €	
Total des recettes	202 641 €	291 663 €	44,0%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	90%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	3
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	39

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2022
Conformité à la directive européenne	0 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	0 %

Conformité de l'évacuation des boues

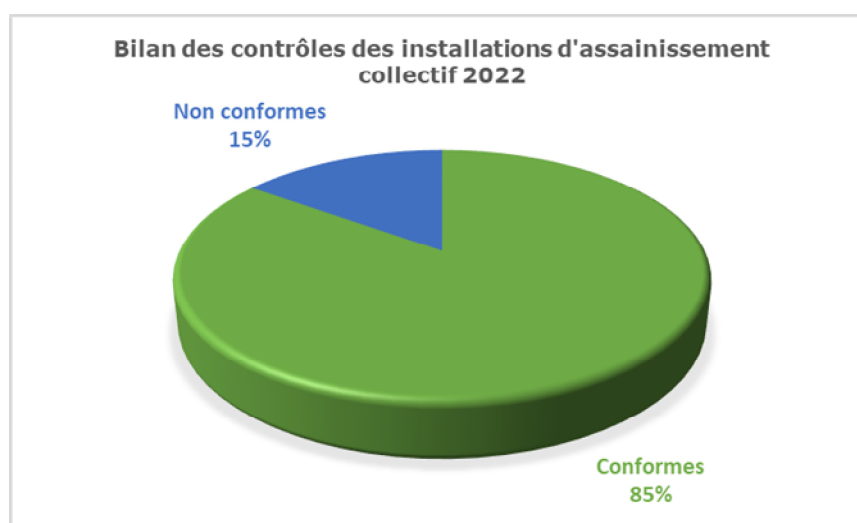
	2022
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %

Renouvellement du réseau

	2021	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	130 ml	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	26
Nombre de non-conformités identifiées	4
Nombre de mises en conformités effectuées	0



Commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

785 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2012 et dont la durée est de 10 ans.

Avenant	Date	Objet
1	01/03/2017	Transfert du contrat à Touraine Vallée de l'Indre
2	01/06/2019	Intégration de la nouvelle station d'épuration
3	17/02/2020	Prolongation du contrat d'un an
4	16/12/2021	Prolongation du contrat jusqu'au 31/12/2022

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques, curage des postes de relèvement, curage hydrodynamique, évacuation des boues, maintenance électromécanique, Réalisation des branchements, suivi agronomique des boues, traitement des boues

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Domestiques	278	281	
Non domestiques	0	0	
Total général	278	281	1,1%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturés aux abonnés	21 425 m³	19 693	-3,5%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	4 677 ml	4 677 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration des Près Gâteau, de type disques biologiques, de capacité de 650 EH.

Le milieu récepteur est le Puchenin.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	39 kg/j	78 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	90
MES	30
Nk	40
Pt	2

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	12,21	3,48

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

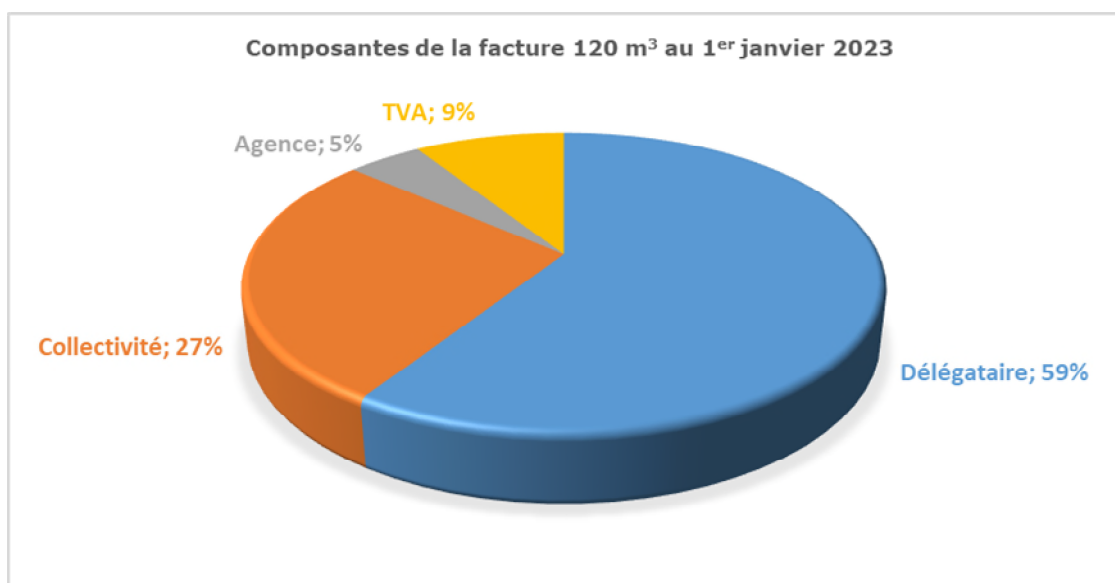
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	67,78 €	60,00 €	-11,5%
Part proportionnelle	Le m ³	1,2399 €	1,5965 €	28,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,6840 €	0,6840 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux TVA	0,16 €/m ³ 10 %	0,16 €/m ³ 10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} janvier 2022	1^{er} janvier 2023
Exploitant	216,57 €	251,58 €
Collectivité	116,08 €	116,,08€
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	35,18 €	38,69 €
Total	387,03 €	425,55 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 3,55 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes	21 888 €	21 958 €	0,3%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes	40 712 €	39 994 €	-1,8%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	-	4 254 €	
Produits accessoires	664 €	697 €	
Total des recettes	41 376	44 945 €	8,6%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
	TOTAL	120	105

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

100 %

Renouvellement du réseau

	2021	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	2
Nombre de non-conformités identifiées	0
Nombre de mises en conformités effectuées	-

Commune de Villeperdue



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Estimation de la population desservie

1 081 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service, en vertu d'un contrat confié à SOGEA le 1^{er} janvier 2019 et qui prend fin le 31 décembre 2022.

Avenant	Date	Objet
1	16/12/2021	Prolongation du contrat jusqu'au 31/12/2022

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Entretien	de la voirie, des espaces verts, des branchements, des canalisations, des postes de refoulement, des clôtures, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des collecteurs < 6 m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	Analyses, astreinte, compte rendu annuel, contrôle branchements existants, contrôles électriques,

Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Domestiques	346	349	
Non domestiques	0	0	
Total général	346	349	0,9%

Volumes facturés

Volumes facturés	2021	2022	Variation
Volume total facturés aux abonnés	28 360 m³	28 744 m³	1,4%

Caractéristiques du réseau de collecte

	2021	2022
Linéaire de réseau hors branchements	10 636 ml	10 636 ml
dont gravitaire	7 008 ml	7 008 ml
dont refoulement	3 628 ml	3 628 ml

Le réseau est de type séparatif.

Ouvrage d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration des Varennes, de type boues activées, d'une capacité de 1 100 EH.

Le milieu récepteur est le ruisseau du Montison.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO ₅	Débit
Capacité	66 kg/j	230 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Paramètre :	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25
DCO	90
MES	30
Nk	15
Pt	2

Quantité de boues issues de cet ouvrage

	2021	2022
Boues produites en t de matière sèche	8,0	5,2

Quantité de boues évacuées

	2021	2022
Tonnage de boues évacuées en t de matière sèche	13,8	33,8

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

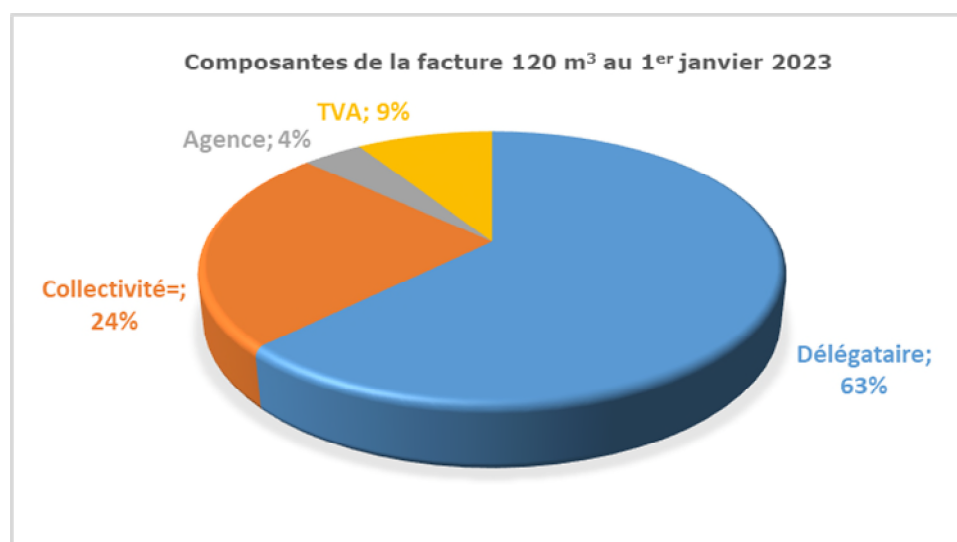
Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	53,69 €	60,00 €	2,4%
Part proportionnelle	Le m ³	1,3626 €	1,997 €	2,4%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	34,00 €	34,00 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,684 €	0,684 €	-
Redevances et taxes	Modernisation des réseaux	0,16 €/m ³	0,16 €/m ³	
	TVA	10 %	10 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Délégataire	217,20 €	299,64 €
Collectivité	116,08 €	116,08 €
Modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €
TVA	35,25 €	43,49 €
Total	387,73 €	478,41 €

Prix TTC du service au m³ au 1^{er} janvier 2023 : 3,99 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2021	2022	Variation
Recettes	34 075 €	32 425 €	-4,8%

Recettes de l'exploitant

	2021	2022	Variation
Recettes	61 310 €	60 307	-1,6%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	11 579 €	8 493 €	-26,7%
Produits accessoires	960 €	446 €	-53,4
Total des recettes	73 849 €	69 246 €	-6,2%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Taux de desserte par le réseau de collecte d'eaux usées

	2022
Taux de desserte	95%

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1) Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux Conditions à remplir pour prendre en compte les points suivants	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	25

Conformité de la collecte

100 %

Conformité des équipements d'épuration

100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

100 %

Conformité de l'évacuation des boues

100 %

Renouvellement du réseau

	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

Conformité des branchements domestiques

	2022
Nombre de contrôles effectués	9
Nombre de non-conformités identifiées	1
Nombre de mises en conformités effectuées	0

